

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

# **Il n'y a pas de classe moyenne ni « des » classes moyennes**

- Social -

Date de mise en ligne : mardi 27 mars 2012

---

**Démocratie & Socialisme**

---

**Nous reproduisons un article paru dans le numéro de janvier de la revue *Démocratie & Socialisme***

Il est intéressant d'écouter dans l'immense buzz médiatique toutes les imprécisions de vocabulaire de celles et ceux, qui parlent en permanence et à tort et à travers « des classes moyennes ». Parfois ils parlent aussi de « couches » moyennes. Ce n'est pas très nouveau, en fait : Marx était à peine mort que toutes les théories voyaient proliférer une énorme « nouvelle petite bourgeoisie » (sic) de fonctionnaires, d'employés, de cadres, d'ingénieurs, de techniciens et de nouvelles professions libérales au sein d'un secteur « tertiaire » hypertrophié. Mais ils sont totalement incapables de vous les décrire aujourd'hui et de vous dire de quoi il s'agit. Pourquoi ? Parce qu'elles n'existent pas. Concept impossible. Vouloir les définir, c'est la chasse au dahu. C'est facile à prouver : commencez par leur demander pourquoi ils mettent toujours « les classes moyennes » au pluriel. Il y en a donc plusieurs ? Lesquelles ? Énumérez-les ! Dites lesquelles sont plus ou moins « moyennes » ? Qu'est ce qui les distingue ? Vous n'aurez jamais de réponse claire.

## **Il est assez facile de distinguer la classe supérieure :**

5 % possède environ 50 % du patrimoine. Elle possède l'essentiel de la rente, des actions, elle est maîtresse de la finance et de la propriété des moyens de production, des biens immobiliers et mobiliers. C'est une toute petite partie de la population. Elle vit de l'exploitation du travail des autres et ses intérêts communs sont puissants : augmenter les profits du capital, baisser le coût du travail. Certains y adjoignent les « cadres supérieurs » (appelés parfois à tort « bobos ») mais cela ne rajoute que très peu d'éléments : les cadres dits « supérieurs » (assimilables aux employeurs, échappant au droit commun du travail) sont moins de 0,2 % des cadres.

## **Il est assez facile de distinguer les « pauvres », encore que... :**

Là, les instituts prennent, sans s'encombrer, un concept clair, celui du salaire : un chiffre de revenu actuellement inférieur à 900 euros. C'est le « seuil » dit « de pauvreté ». Il y a aujourd'hui, en 2012, plus de 8 millions de personnes concernées. Ce sont 10% de la population qui possèdent moins de 1% du patrimoine. Mais ces pauvres peuvent devenir salariés, ou rester pauvres à temps partiels, rester smicards pauvres, puis le chômage n'épargnant aucune catégorie, à nouveau pauvres. Ce n'est donc pas une catégorie isolée, séparée du salariat. Jacques Rigaudiat concluait justement, dès 2005 : « Entre chômage, sous-emploi, incertitude de l'activité et précarité financière des "travailleurs pauvres", c'est très vraisemblablement entre le quart et le tiers de la population, entre 15 et 20 millions de personnes - 7 millions de pauvres et 8 à 12 millions de précaires - qui ont, de façon durable, des conditions de vie marquées du sceau de l'extrême difficulté. »

## **Mais entre riches et pauvres où sont les classes moyennes ?**

Donc 5 % possèdent 50 % des richesses, et 10 % possèdent moins de 1 %. Il reste 85 % de la population qui se partage 49 % des richesses. Est-ce cela la « classe moyenne » ? 85 % de la population ? Qu'est ce qu'elle fait, que gagne t elle, comment vit-elle ? Qu'a t elle de commun et de différent pour la « classer »

## Sont-ce les « indépendants » ?

Les actifs « indépendants », les « libéraux », les artisans, les commerçants, les petits et moyens agriculteurs, les petits patrons ne sont plus que 7 % des actifs dans ce pays. 7 % ! Est-ce là UNE classe ou DES classes moyennes ? Peu convaincant, car ils sont hétérogènes, bien des artisans s'apparentent à des ouvriers du rang y compris du point de vue du salaire, de même pour les petits exploitants en agriculture ou les petits commerçants. Ces 7 % d'actifs qui ne sont pas salariés sont extrêmement « étirés » socialement, entre le million de petits patrons divers de TPE, le médecin installé à l'acte à honoraire libre, le plombier débordé et l'auto-entrepreneur isolé sans le sou. Toutes les tentatives pour recréer des « travailleurs indépendants » (lois Madelin, Dutreil, Novelli...) contre le salariat ont jusqu'à présent échoué. Il semble bien difficile de voir là une « catégorie » encore moins une « classe » comme concept pertinent.

## Que veut dire l'expression banalisée sans définition : « les classes populaires » ?

À ce propos et en incise, pourquoi les mêmes qui parlent des « classes moyennes » parlent-ils de « classes populaires » au pluriel ? Y a t il plusieurs « classes populaires » ? Ce dernier concept apparaît aussi imprécis que l'autre. A moins que vous ne vous entêtiez dans le flou, involontairement où volontairement, essayez de dire une seule fois combien il y en a et comment vous décrivez « LES » classes populaires ? Qu'est ce qui distingue les « classes populaires » des « classes moyennes » ? Est-ce que « les » classes populaires sont les pauvres et les classes moyennes pas populaires ?

## Le salariat représente 93 % de la population active occupée.

Et en plus, il faut rajouter les jeunes qui sont des salariés en formation, les chômeurs qui sont des salariés privés d'emploi, les retraités qui vivent en direct des cotisations des salariés. C'est le salariat qui règne, qui domine sociologiquement dans ce pays : la caractéristique est claire, unique, c'est la grande masse de tous ceux qui n'ont que leur force de travail à vendre. Les salariés vendent, certes, cette force de travail plus ou moins cher, selon leur âge, qualification, carrière, selon le rapport de force social. Est-ce que cela les différencie en classes ? Alors doit-on chercher à distinguer une « classe moyenne » au sein du salariat ? Les salaires sont compris entre 900 euros et 3 200 euros, avec un salaire médian à 1 580 euros. 97 % des salaires sont en dessous de 3 200 euros. L'écart entre la moyenne des salaires des cadres et la moyenne des salaires des ouvriers et employés est réduit à 2,3. Comment cerner là, caractériser, à ce niveau, une « catégorie », une « couche », une « classe » moyenne... dont le salaire, le statut bouge et bougera tout au long de la vie et de la carrière ?

## Sont-ce les cadres ?

Il y en a 3,5 millions. Les cadres sont des salariés comme les autres : avec une dégradation de leur statut et de leurs conditions de travail, ils n'échappent pas au lot commun. Les « grilles de notations » et les « paramètres personnalisés » aboutissent à un barème à la « tête du salarié », et à un système des « primes individuelles », qui finit par toucher les cadres assimilés au reste du salariat au plan de la rémunération. Ils ont aussi des horaires légaux communs au reste du salariat, même si les lois les concernant sont plus souvent violées, contournées. Plus de 40 % d'entre eux sont ainsi passés en dessous du plafond de la Sécurité sociale. L'écart de la moyenne des

salaires des cadres avec celle des employés et ouvriers a été abaissé progressivement de 3,9 en 1955 à 2,3 en 1998. Alors que les employeurs se targuent, par tous moyens, d'individualiser les salaires, en fait, ils les ont « compactés » !

S'il convient de suivre, avec l'Insee, le rapprochement du « bas des cadres » et du « haut des employés et ouvriers », par contre, les cadres ne sont pas correctement catégorisés par la statistique publique comme ils devraient l'être, c'est-à-dire, séparés entre « cadres » et « cadres supérieurs ». Ce serait pourtant une clarification parmi les plus nécessaires car elle porte sur les critères de définition du statut : le contrat, le salaire et la relation de subordination. Les cadres supérieurs sont assimilables au patronat. Mais ils sont peu nombreux et ne renvoient pas plus que le « patronat » à une réalité homogène. Avec le développement de la sous-traitance et une soumission à des donneurs d'ordre résolument du côté du CAC 40 les petits patrons sont loin d'être tous du niveau « cadre supérieurs » et subissent un sort aléatoire proche du salariat. Il existe en France, une pyramide d'entreprises avec une base très large : en haut, mille entreprises de plus de mille salariés (3,4 millions de travailleurs) produisent près de 50 % du PIB ; en bas, un million d'entreprises de moins de dix salariés (3,4 millions de travailleurs également) ont une existence précaire et la moitié d'entre elles dépendent d'un seul donneur d'ordre.

Les fonctions d'encadrement ont diminué considérablement au profit des tâches de production. Il n'y a plus de coupure entre les « cols blancs » et les « cols bleus » comme dans le passé. L'emploi non qualifié augmente sans que l'emploi des moins diplômés reprenne : le paradoxe renvoie à un « déclassement » des diplômés, qui, à un niveau de diplôme donné, occupent des emplois de moins en moins qualifiés. Quant aux cadres, ils connaissent eux aussi des périodes plus importantes de chômage, l'épée de Damoclès du Pôle emploi règne sur eux comme sur les autres. Le chantage à l'emploi est répandu du haut en bas du salariat « La dégradation des conditions de travail est générale, l'urgence réduit la prévisibilité des tâches et les marges de manoeuvre pour les réaliser. La charge mentale s'accroît et la pénibilité du travail » Pour une majorité croissante des salariés, les pressions s'accroissent : augmentation du rythme de travail, multiplication des contraintes, mécanisation plus forte, rapidité d'exécution, demandes multiples, vigilance accrue, contrôle hiérarchique permanent, stress...

## Sont-ce les « catégories intermédiaires » ?

L'INSEE utilise depuis des lustres une catégorie très contestée : celle dite des « catégories intermédiaires ». Mais qu'est ce qu'une « catégorie intermédiaire » ? Le haut du salariat ? il commence où ? Aux contre-maîtres ou ETAM ? Le bas des cadres ? À quel niveau les distinguent-on ? Tous les cadres ? L'INSEE y classe tous les enseignants, la plupart des fonctionnaires à partir des catégories « B ». Pourquoi les catégories « B » seraient-elles « classes moyennes » ? Les instituteurs, les infirmiers, les contrôleurs des impôts, du travail, ne sont pourtant pas plus « classes moyennes » que les maîtres d'hôtel, les agents de maîtrise, les VRP, ou les techniciens... Sont-ce des employés par opposition aux ouvriers ? Sûrement pas puisque même l'INSEE les décompte en dehors des « catégories intermédiaires » !

Les dites « catégories intermédiaires » avaient une telle disparité interne que depuis fort longtemps les experts contestaient ce classement incertain de l'INSEE. En même temps, ces catégories ont gagné une homogénéité avec les autres salariés qui pousse à ne pas les traiter séparément. Ainsi dans la fonction publique, dans le passé, il y avait quatre catégories A, B, C, D. On analysait ainsi les missions : les « A » cadres concevaient la lettre, les « B » moyen cadres rédigeaient la lettre, les « C » agents exécutants frappaient la lettre, les « D » manoeuvres, l'expédiaient. Cela a été bousculé puisque les A frappent la lettre à l'ordinateur et appuient sur la touche du clavier pour l'expédier. La catégorie « D » a été supprimée un peu comme ont disparu les troisièmes classes dans les trains. Mais toutes les catégories forment le même train, la différence est souvent devenue de niveau salaire. Non seulement le salariat s'est imposé numériquement et proportionnellement au travers du siècle écoulé, mais il s'est homogénéisé, de façon encore relative mais réelle.

## 70% ou 10% de la population ?

Certains disent parfois sans bien réfléchir : « Le nouveau prolétariat, ce sont les femmes ». Ou bien encore : « Ce sont les immigrés » Ou bien « Ce sont les précaires ». Mais cela n'a pas de sens théorique sérieux, global de découper des catégories, sexes ou générations. C'est du point de vue commun et supérieur de la place dans le procès de production et du niveau de vie qu'il faut raisonner.

Bien qu'il s'obstine dans la recherche d'une hypothétique « classe moyenne » finalement aussi introuvable que le centre en politique [2], Louis Chauvel pose une question cruciale : « Le portrait social d'une classe moyenne heureuse correspond-il aujourd'hui à 70 % de la population, ou plutôt à 10 % ? Tout semble indiquer que ce noyau central, idéalement situé aux environs de 2 000 euros de salaire mensuel, doit faire face à un vrai malaise et connaît, comme par capillarité, la remontée de difficultés qui, jusqu'à présent, ne concernaient que les sans-diplôme, les non-qualifiés, les classes populaires. À la manière d'un sucre dressé au fond d'une tasse, la partie supérieure semble toujours indemne, mais l'érosion continue de la partie immergée la promet à une déliquescence prochaine [3]. »

## Un « précarier » a-t-il remplacé le salariat ?

Non. Ni par la création manquée d'indépendants non-salariés. Leur nombre régresse malgré les lois qui les poussent à exister (auto-entrepreneurs, etc..). Ni par les 3 millions de précaires (CDD, intérim, saisonniers...). Ni par les 3 millions de temps partiels. Ni par les 5 millions de chômeurs. Evidemment, c'est énorme actuellement. Cela frappe surtout les jeunes, les femmes, les immigrés : c'est donc imposé politiquement, en tout cas, ça ne vient pas des nécessités de la production. Le « précarier » c'est comme les termites, ça creuse les pieds du meuble du CDI, mais il reste un meuble. 85 % des contrats restent des CDI. Entre 29 ans et 54 ans, 97 % des contrats sont des CDI. Le CDI reste majoritaire de façon écrasante avec Code du travail, statut et/ou conventions collectives. En 25 ans, la durée moyenne du CDI s'est allongée de 9,6 ans à 11,6 ans.

## Les classes moyennes, sont-ce les « employés » et « ouvriers » ?

La distinction entre ouvriers et employés, fondamentale au début du xxe siècle, s'est estompée. Tout comme celle avec la majorité des cadres. Le « col bleu » avait les mains dans le cambouis, en bas, à l'atelier ; le « col blanc » avait des manches de lustrine, en haut, dans les bureaux : le premier semblait défavorisé par rapport au second. Ce clivage si net tout au long du siècle précédent dans l'imagerie populaire, syndicale et politique, a laissé place à un brassage des conditions de travail, de l'hygiène et de la sécurité, des conventions collectives, des salaires et des statuts : aujourd'hui, l'ouvrier peut encore porter des bleus de travail mais oeuvrer dans un environnement aseptisé de machines informatisées dont la maîtrise exige un haut niveau de qualifications, tandis que l'employé peut effectuer des services sales, déqualifiés et mal payés, notamment dans l'entretien ou l'aide aux personnes.

Il y a environ 9 millions d'employés, et 6 millions d'ouvriers dont 2 millions d'ouvriers d'industrie. Ils sont l'essentiel du salariat selon l'INSEE. Mais des ouvriers d'industrie qualifiés gagnent plus que des enseignants débutants. Des employés de restauration rapide gagnent nettement moins que des ouvriers. Et en fait, il est impossible de les séparer des autres « catégories intermédiaires » de l'INSEE.

L'ensemble du salariat est une sorte de toile tissée avec des mailles qui vont bas en haut et de haut en bas. Il y a

plus de points communs que de différenciations. On ne vit pas de la même façon à 900 euros, 1800 euros ou 3200 euros, mais on est placé devant les mêmes problèmes fondamentaux d'emploi, de droit, de salaire. Et c'est l'existence qui détermine la conscience et qui fait le lien « objectif ». Reste à ce qu'il soit perçu subjectivement : cela ne peut se faire qu'avec une vision claire de la réalité pleine et entière du salariat. Qui la développe ?

## Il reste encore une drôle de théorie : ce seraient les salariés qui seraient la « classe moyenne »

Ce serait là une « grande couche moyenne centrale » qui, en travaillant normalement, retirerait les bienfaits du système (capitaliste) et n'aspirerait qu'à en bénéficier davantage. Ce serait les 24 millions d'actifs qui composeraient la classe moyenne, par opposition à ceux qui ne le sont pas comme les pauvres et les chômeurs. Parfaitement intégrés au marché, les salariés n'y seraient pas hostiles et le voudraient au contraire plus efficace, plus rentable. L'horizon du système capitaliste étant indépassable, il suffirait donc de s'efforcer de mieux faire marcher l'industrie, le commerce, les échanges, l'innovation, la production, la compétition, afin de satisfaire les souhaits fondamentaux de cette « grande couche moyenne » salariée qui ne demande que cela.

La fonction politique de cette analyse est évidente : elle revient à marginaliser tout projet socialiste de gauche, à le réduire à la charité compassionnelle d'une part, à une recherche de rentabilité rationalisée d'autre part, saupoudrée d'une légère redistribution des richesses en « constatant » qu'il n'y a plus de force sociale désireuse d'un vrai changement. Finie la révolution et vive la classe moyenne et ses aspirations sacrées !

## Les cris, aussi imprécis que pervers, abondent : pas touche aux classes moyennes (sic) !

Et les commentateurs se répandent en assimilant dans la confusion celles-ci à la fois aux riches, à la fois aux salariés du haut de l'échelle. Appeler le « salariat » « classe moyenne » n'a plus aucune autre fonction conceptuelle et descriptive, c'est une manipulation idéologique. C'est contribuer à l'empêcher de prendre conscience de son immense force collective et de ses revendications légitimes communes

Cette « théorie » a un immense « hic » : « masquer ce nouveau nom du prolétariat que je ne saurais voir »... elle n'explique pas les mouvements sociaux d'ensemble du salariat de mai 68 à nov-déc 95, de 2003 à 2006 ou 2010... Cela n'explique pas les revendications sociales communes pour les salaires, retraites, durée du travail... ni l'acharnement des employeurs à ne plus vouloir de durée légale commune du travail ni de Smic, à préférer des « retraites à la carte » et des « contrats » plus que des « lois ».

Car si le Medef veut diviser, atomiser, rendre invisible le puissant et hégémonique salariat c'est qu'ils ont bien peur de cette force sociale, la plus importante la plus décisive du pays, qui est la classe qui produit de façon dominante les richesses et qui n'en reçoit pas la part qu'elle mérite.

En vérité, donc, non il n'y a pas de couche moyenne avec ou sans « s ». Il y a deux classes fondamentales, celle minoritaire et dominante de l'actionnariat et du patronat, et celle majoritaire et dominée du salariat. Les conséquences politiques de cette analyse sont évidemment énormes.

**Gérard Filoche**

---

## **Il n'y a pas de classe moyenne ni « des » classes moyennes**

---

Lire *Salariés si vous saviez...* Ed. La Découverte. GF 2006 (et de nombreux autres articles depuis 20 ans dans la revue mensuelle D&S)